

LSAP

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 7 février 2023

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, je voudrais, dans le cadre de l'heure de questions de la séance plénière du 7 février 2023, poser une question orale à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse au sujet de la gratuité de l'accès au brevet de maîtrise.

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Francine Closener
Députée